



**Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC
Section des Hauts-de-Seine**

Céline Potvin
Secrétaire générale
Pascal Houdu
Secrétaire général adjoint

Nanterre, le 3 janvier 2012

Monsieur ROSSELET
Inspecteur d'Académie
Directeur des Services départementaux
de l'Education Nationale
Centre administratif départemental
167/177, avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex

Objet : Notification d'intention de dépôt de préavis de grève

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dégrade les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Les suppressions de postes dans le département ne permettront pas d'effectuer la rentrée 2012 dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 92 vous fait part des motifs qui peuvent le conduire à déposer un préavis de grève pour les enseignants des écoles :

- répartition des emplois à la rentrée 2012 dans le département ;
- situation des RASED, du remplacement, de la scolarisation des moins de 3 ans, de l'enseignement des langues vivantes dans le département ;
- effectifs et taille des classes dans les écoles du département ;
- conditions d'obtention des temps partiels diminués, baisse importante du nombre de stages dans le cadre de la formation continue, droit au congé de formation affaibli, conditions restreintes d'obtention de disponibilités sur autorisation, très peu d'exeat accordé au vu des années précédentes et du nombre de demandes.

Le SNUipp-FSU exige l'arrêt des suppressions d'emplois et un autre budget pour l'école publique.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos salutations distinguées.

Céline POTVIN – Pascal HOUDU